



Comité Stratégique de Filière « Industries pour la Construction »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} décembre 2021

DÉCARBONATION, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRISATION :

LES ACTEURS S'ENGAGENT POUR FAIRE DE LA CONSTRUCTION UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE D'EXCELLENCE

Autour du Président du Comité Stratégique de Filière « Industries pour la Construction » (CSF IPC), Benoit BAZIN, Directeur Général de Saint-Gobain et de son Vice-Président en charge de la Relance Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER, Président-Directeur Général de Soprema, l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC), le Cercle Promodul, le Club de l'Amélioration de l'Habitat, MECD, AGYRE et le Pôle de Compétitivité Fibres-Energivie ont signé ce jour un accord-cadre pour se mobiliser ensemble en vue de transformer le secteur du bâtiment en une filière innovante d'excellence.

Pour atteindre cette excellence, les partenaires signataires s'engagent à unir leurs forces, moyens et ressources pour réussir les transformations de la filière et ainsi répondre aux enjeux de décarbonation, de compétitivité et d'attractivité de la filière de la construction.

Des projets structurants seront mis en œuvre pour répondre aux différents enjeux auxquels fait face la filière IPC, définis dans l'avenant signé par le CSF IPC et ses ministres de tutelle¹ (**Barbara Pompili**, Ministre de la Transition Ecologique, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, et **Emmanuelle Wargon**, ministre déléguée chargée du Logement).

ENJEU 1 : DECARBONATION DES PROCÉDES INDUSTRIELS ET DES USAGES FINAUX

La Filière industrielle des matériaux de construction a une empreinte carbone importante, tandis que le parc de bâtiments existants représente le plus gros poste de consommations d'énergie en France et un des trois principaux émetteurs de CO₂ aux côtés du transport et de l'industrie. C'est pourquoi les enjeux sont de décarboner en amont (en agissant sur l'appareil de production, avec les feuilles de route sectorielles) et en aval, avec l'accélération de la massification de la rénovation énergétique performante des bâtiments. Celle-ci est la réponse à l'objectif de neutralité carbone du parc immobilier existant, et deux projets structurants sont dédiés à la rénovation : 1. du parc résidentiel avec PREP, parcours rénovation énergétique performant, avec le soutien de l'association des Maires de France. 2. PEEC2030, programme efficacité énergétique des campus universitaires, avec le soutien de la Conférence des Présidents d'Université.

ENJEU 2 : COMPÉTITIVITÉ, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EXPORT

La filière de la construction, ce sont près de 600 000 entreprises du secteur de la construction, dont 98 % d'entreprises de moins de 20 salariés, qui génèrent 80 % de son chiffre d'affaires. L'amélioration globale de la compétitivité repose sur la mise en œuvre de l'économie circulaire par l'ensemble des acteurs, en allant de l'éco-conception des produits au recyclage des matériaux, en passant par la numérisation des flux. L'excellence de la filière française de la Ville Durable et des technologies du génie urbain doivent par ailleurs permettre de prendre une position dans le marché mondial de la Ville durable, estimé à plusieurs centaines de milliards d'euros.

ENJEU 3 : EXCELLENCE, COMPÉTENCES ET ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE

Afin de réduire de 40 % les émissions de CO₂ d'ici 2030 dans le bâtiment en France et en vue de se situer sur la trajectoire fixée par l'Union Européenne (« *Fit For 55* »), la massification de la rénovation énergétique devient centrale. Elle comporte un important potentiel de création d'emplois induits, 400 000 en 2030 contre 167 000 emplois en 2020². Avec la numérisation du secteur et la transition vers une économie circulaire, les compétences des hommes et des femmes seront essentielles à la réussite de la transition, avec au cœur les innovations technologiques comme l'Intelligence Artificielle, la fabrication additive (impression « 3D »), la construction modulaire hors site, etc... Plusieurs projets structurants seront mis en œuvre pour mobiliser les compétences et accompagner la transformation écologique et numérique du secteur. Parmi eux, le programme « les Re-constructeurs », une action de promotion d'envergure inédite avec pour objectif d'attirer en deux ans 150 000 nouveaux entrants dans la filière via un dispositif de communication puissant et innovant déployé auprès des jeunes, de leurs parents, de toute personne en recherche d'emploi et des entreprises de la construction.

¹ L'avenant peut être consulté en ligne : <https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/actualites/comites-strategiques-de-filiere/construction/signature-de-l-avenant-du-csf-industries-pour-la-construction>

² Source 3CABTP

Benoit BAZIN, Président du CSF IPC, a déclaré : « Les industriels sont mobilisés et c'est un moment historique pour notre filière : nous devons la transformer pour en faire un acteur de référence de la transition vers l'économie décarbonée et circulaire, en s'appuyant sur l'innovation et les technologies numériques. Ce sont autant de facteurs d'attractivité pour notre secteur, avec un renouvellement des compétences et un grand potentiel de création d'emplois. »

Pierre-Etienne BINDSCHIEDLER, Vice-Président du CSF IPC, a déclaré : « Le soutien du plan de relance a donné un élan à notre secteur et un dynamisme qu'il faut maintenant accélérer pour réussir nos transformations, tous ensemble et unis pour assumer ce défi du siècle. »

Jacques PESTRE, Président du Cercle Promodul et du Club de l'Amélioration de l'Habitat, a déclaré : « L'accélération de la rénovation énergétique est indispensable pour se placer dans la trajectoire vers la neutralité carbone du secteur à horizon 2050. Unissons nos forces pour que l'innovation et les compétences à mobiliser répondent aux attentes de nos clients. »

Jean-Luc SADORGE, Directeur Général du Pôle Fibres-Energivie a déclaré : « Cet accord-cadre est bienvenu car il permettra de renforcer les synergies entre acteurs pour accélérer sur l'innovation collaborative indispensable pour atteindre nos objectifs. »

Philippe GRUAT, Président de l'AIMCC et d'AGYRE, a déclaré : « C'est un moment important pour les industries de la construction qui représentent une place importante dans l'économie française et sont impliquées dans le succès des projets structurants avec les différents partenaires de la filière. »

Contacts presse :

Hugues VÉRITÉ

Délégué permanent

Comité Stratégique de Filière « Industries pour la construction

hugues.verite@aimcc.org – 01 88 59 96 64

Bénédicte DEBUSSCHERE

Relations Médias – Groupe Saint-Gobain

Benedicte.Debusschere@saint-gobain.com – 01 88 54 14 75

Stéphanie REBOUTA

Communication - Groupe Soprema

srebouta@soprema.fr – 03 88 79 85 71